

PROGRAMME MAJEUR POPULATION/DEVELOPPEMENT

CERPOD

Dans le cadre de son mandat global qui est “ de s’investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel équilibre ”, le CILSS a, pour objectif stratégique de contribuer à créer les conditions d’un développement durable au Sahel dans la perspective de l’intégration régionale à travers la recherche de la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles.

Une dimension fondamentale de l’opérationnalisation de cet objectif stratégique est de tenir compte des aspects humains du développement durable, dans la recherche de la sécurité alimentaire et la gestion des ressources.

La disponibilité et l’accessibilité de la production alimentaire (surtout pour les populations déshéritées) ainsi que la gestion rationnelle des ressources naturelles rencontrent plusieurs contraintes d’ordre socio-culturel, démographique et comportemental qu’il convient d’identifier et lever pour créer un environnement favorable qu développement durable du Sahel.

La mission d’élaborer et de proposer des options pour lever les contraintes démographiques est confiée au CERPOD dans le cadre du mandat du CILSS.

Cette mission est d’autant plus fondée que la région sahélienne, une des plus pauvres et des plus dégradées de la planète, détient des records démographiques majeurs :

- ***Une mortalité encore très élevée*** (18 pour mille) essentiellement liée à une forte mortalité infantile (111 pour 1000) contre 90 pour l’ensemble de l’Afrique et des taux de mortalité juvénile de 134 pour mille;

- ***Une forte fécondité*** (6, 5 enfants en moyenne par femme à la fin de la vie féconde en 1995 contre 5,8 pour l’ensemble de l’Afrique, 2,9 pour l’Asie, 3,1 pour l’ensemble du monde).

Si à ces contraintes on ajoute les conditions écologiques et socio-économiques difficiles du Sahel, on comprendra aisément que cette sous-région est confrontée à des défis majeurs.

- ***Une urbanisation accélérée et un exode rural massif***: les pays du Sahel sont, depuis ces dernières années, le théâtre d’une croissance rapide de la population urbaine due en partie à l’exode rural qui vide les zones rurales de leurs éléments les plus dynamiques et contribue à la “ bidonvilisation ” des centres urbains.

Avec l’évolution différenciée de la fécondité et la mortalité, le taux d’accroissement naturel de la population sahélienne est l’un des plus élevés du monde: 3,1% par an. Ce rythme d’accroissement qui aurait pu être un atout pour le développement de la région dans un autre contexte, s’avère préoccupant dès qu’on le met en rapport avec les performances socio-économiques passées et actuelles et les conditions écologiques de la région.

En effet si les tendances passées se maintenaient, la population sahélienne doublerait au moins d'ici l'an 2020 passant de quelque 45 millions d'habitants à 95 ou 115 millions d'habitants selon les hypothèses basses ou fortes des projections démographiques.

Les problèmes d'éducation, de santé, d'emploi, d'autonomisation de la femme, etc. auxquels sont actuellement confrontés les pays sahéliens se poseraient alors avec encore plus d'acuité et hypothéqueraient l'amélioration de la qualité des ressources humaines, pourtant indispensables au développement durable de la région.

Si ce scénario tendanciel se réalisait, la proportion de la population urbaine dans la population totale passerait également d'environ 25% à près de 50%. Ainsi en 2020, il y aurait au Sahel autant de citadins que de ruraux et les premiers comme les seconds seraient aussi nombreux qu'il y a de Sahéliens aujourd'hui. Les villes et singulièrement les capitales d'Etat pourront-elles supporter une telle croissance démographique? Si oui, dans quelles conditions? Quel sera l'effet de l'exode rural sur la production agricole? Quelles seront les conséquences des migrations agricoles vers le Sud? Autant de questions qui interpellent la recherche.

Manifestement, la recherche doit permettre de connaître l'évolution de ces indicateurs démographiques ainsi que ses facteurs explicatifs pour que des actions de renforcement ou de correction de ses tendances puissent être prises. Il s'agit d'assurer d'une part l'adéquation entre l'accroissement de la population et la croissance économique et les conditions écologiques et d'autre part, la compatibilité entre la répartition géographique de cette population et celle des ressources naturelles. Pour y parvenir, d'autres paramètres intermédiaires sont également pris en compte : l'amélioration de la condition de la femme, des enfants et des jeunes qui passe, entre autres, par l'éducation et l'accès aux soins de santé primaire, y compris la planification familiale.

Les questions relatives aux aspects humains du développement et à la situation démographique du Sahel sont importantes et sont présentes dans les préoccupations du CILSS depuis sa création en 1973. Cette prise de conscience de l'importance des interrelations Population-Développement s'est traduite très tôt par la mise en place en 1978, au sein de l'Institut du Sahel (INSAH), de l'Unité socio-économique et de démographie (USED). L'USED est transformée en Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD) en 1988 puis en Programme Majeur Population/Développement avec toujours le label " CERPOD " après la restructuration du CILSS en 1994.

Les activités de l'USED-CERPOD ont abouti à l'adoption en 1989 par le Conseil des Ministres du CILSS réuni à Praia en sa 24ème session ordinaire, du Programme d'Action de Ndjaména (PAN) concernant la population et le développement au Sahel dans le but de réduire les effets néfastes de l'accroissement démographique sur les efforts de développement. Le PAN visait les objectifs stratégiques suivants:

- améliorer les conditions de vie des populations sahéliennes ;
- établir une adéquation entre le taux de croissance démographique d'une part et le taux de croissance économique et le développement social souhaité d'autre part ;
- réduire la mortalité et la morbidité en mettant l'accent sur les groupes cibles (mères et enfants) ;

- mettre à la disposition de tout couple ou individu les moyens et l'information nécessaires pour lui permettre de choisir librement et en connaissance de cause l'espacement et le nombre de ses enfants ;
- assurer une distribution spatiale équilibrée de la population ;
- promouvoir la capacité des femmes d'exercer leur droit en vue de leur pleine participation dans le processus de développement ;
- promouvoir et assurer les droits et le bien-être des enfants et de la jeunesse ;
- améliorer la connaissance de la démographie sahélienne et renforcer la capacité des institutions sahéliennes à collecter, analyser, utiliser et diffuser les données démographiques ;
- assurer la diffusion de l'information sur les questions de population pour mieux sensibiliser les dirigeants et les populations sahéliennes ;
- renforcer la capacité des institutions sahéliennes à planifier, exécuter et évaluer les programmes de population.

C'est ainsi que des Déclarations de politique de population ont été adoptées dans 8 des 9 pays du CILSS (Cap-Vert, Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad).

Le diagnostic à la base de ces politiques présente d'un pays à l'autre beaucoup de similitudes et les objectifs poursuivis visent tous une amélioration du niveau de la qualité de la vie.

La mise en oeuvre des recommandations du PAN a été évaluée lors de la deuxième Conférence sur la population tenue en 1992 à Dakar et qui a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Dakar venant compléter le PAN par la prise en compte de domaines nouveaux tels que le SIDA, l'environnement et la coopération régionale en matière de population. La première Conférence des Ministres chargés des questions de population, une autre recommandation de la conférence de Dakar, s'est tenue en 1997 à Ouagadougou. Ces assises ont été couronnées par la publication d'une Déclaration par laquelle les Ministres ont adopté un Plan d'action concernant la Population et le Développement durable au Sahel qui intègre et adapte au niveau sous-régional les recommandations de rencontres internationales telles que la Conférence régionale africaine sur la Population, la Famille et le Développement durable (Dakar, 1992), la CIPD (Caire 1994), la Conférence mondiale sur les Femmes (Beijing 1995). A Ouagadougou, les Ministres se sont aussi engagés à la mise en oeuvre dudit Plan d'action en partenariat avec la Société civile, en mettant l'accent sur les priorités ci-après :

- l'amélioration de l'état général de santé des populations et de la santé de la reproduction;
- l'amélioration du niveau de scolarisation de tous les enfants, des filles en particulier et de celui de l'alphabétisation des adultes, des femmes notamment;
- le développement et/ou renforcement des compétences nationales et sous-régionales en matière de recherche sur population/développement, notamment les recherches opérationnelles en IEC/population, population/environnement et, en matière d'élaboration, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation de politiques et programmes de population, en accordant une attention particulière à l'approche genre.

Les orientations ainsi exprimées sont en parfaite adéquation avec les préoccupations des Sociétés sahéliennes qui, au terme d'un processus de réflexion sur le devenir du Sahel, considèrent la promotion des ressources humaines dans ses volets santé, éducation, formation, information, analyse et gestion

comme la première des priorités. Un autre axe prioritaire réside dans le renforcement des capacités institutionnelles dans les pays par l'approfondissement de la démocratie, la paix, la sécurité et la décentralisation. Cette vision des Sociétés sahéliennes a reçu la caution morale des plus hautes autorités des pays de la sous-région et des bailleurs de fonds à travers, d'une part la Déclaration des Chefs d'État lors du 12ème Sommet du CILSS tenu en septembre 1997 à Banjul, et d'autre part le Mémoire de Banjul pour un second contrat de génération entre les Sahéliens et leurs partenaires.

Mission du CERPOD

La mission du CERPOD est de proposer des options pour lever les contraintes démographiques au développement durable au Sahel. La maîtrise des contraintes démographiques au développement durable du Sahel exige la mise en oeuvre de politiques et de programmes de population qui doivent nécessairement être fondés, pour plus de pertinence et d'efficacité, sur une bonne connaissance des inter-relations population/développement. Cette connaissance suppose non seulement la conduite de travaux de recherche mais également la réalisation d'activités de formation et de diffusion d'informations d'ordre quantitatif et qualitatif. Les domaines d'action du CERPOD sont les suivants: politique, recherche, formation et information.

Objectif opérationnel

Des options pour lever les contraintes démographiques au développement durable au Sahel sont élaborées et proposées aux Etats membres et au niveau sous-régional.

Résultats attendus

R1 : Les contraintes socio-démographiques sont connues de façon approfondie et les résultats de recherche sont diffusés au Sahel.

R2 : Le processus d'élaboration, de mise en oeuvre et de suivi/évaluation des programmes et politiques de population et développement durable est appuyé et renforcé aux niveaux national et sous-régional sur la base des options proposées.

R3 : Les compétences nationales et sahéliennes en matière de population et développement durable sont accrues.

Organisation

Le CERPOD comporte autour de la Direction, deux divisions techniques: la Division Recherche (DRE) et la Division Opérations (DOP) et un Service d'Appui Technique (SAT). Le Centre de Gestion de l'Institut du Sahel est chargé des questions administratives, financières et du personnel.

Suivi et évaluation

La retraite des cadres, organisée chaque année, est un moment fort de la vie du CERPOD. C'est une étape de réflexion pendant laquelle une évaluation sans complaisance est faite des activités écoulées afin de lever les contraintes. C'est pendant cette retraite que le programme annuel est mis en forme. Par ailleurs, le suivi et l'évaluation des activités sont assurés par:

la mise à jour annuelle du plan triennal glissant les réunions internes de direction les sessions annuelles du Comité Technique et de Gestion (CTG) des missions d'évaluation à mi-parcours ou à terme des projets les sessions annuelles du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) du CILSS.

Personnel

Les activités scientifiques et techniques sont menées par une équipe pluridisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, épidémiologiste, spécialistes en science de la santé, journalistes, informaticiens).

Le CERPOD s'appuie sur un réseau de collaborateurs extérieurs (chercheurs africains, consultants,) membres d'institutions nationales ou privées, d'ONG des pays du Sahel ou de la communauté scientifique internationale.

Parmi ces collaborateurs réguliers, une cinquantaine de professionnels de la communication, organisés à l'initiative du CERPOD en Réseau des journalistes en population depuis 1988 apporte un appui appréciable à la dissémination de l'information dans les 9 pays membres du CILSS.

Ressources financières

Dans l'exécution des activités prévues dans sa programmation, le CERPOD bénéficie de l'appui financier des principaux donateurs de la coopération internationale: Agence des Etats-Unis d'Amérique pour le Développement International (USAID), Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), Coopération Française, Fondation Ford, Fondation Rockefeller, Fondation Mellon, Banque Mondiale, etc.

Ses ressources proviennent également des apports des Etats membres du CILSS dont le CERPOD est l'agence d'exécution de projets et de prestations diverses de services.

Coopération technique

Institutions nationales

Les partenaires directs du CERPOD sont les commissions nationales de la population chargées de la coordination des politiques de population, les Directions nationales de la statistique chargées des enquêtes et de la collecte des données, les Directions/Divisions chargées de la santé familiale et communautaire, des études et planification de la santé, les Associations de planning familial, les Ecoles

de formation en économie et statistique, les Universités, les Centres de recherche en sciences sociales, etc... On peut aussi citer:

le Centre de suivi écologique (CSE), Dakar, Sénégal;

l'Unité de recherche démographique, Bénin;

L'Unité d'enseignement et de recherche démographique (UERD), Ouagadougou, Burkina Faso

Navrongo Health Center;

l'Ecole nationale supérieure d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

Institutions régionales

Le CERPOD collabore avec diverses institutions régionales, notamment:

La Banque africaine de développement (BAD), Abidjan, Côte d'Ivoire;

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Addis-Abéba, Ethiopie;

L'Institut de formation et de recherche démographique (IFORD), Yaoundé, Cameroun;

L'Organisation de coordination et de contrôle des grandes endémies (OCCGE), Bobo Dioulasso, Burkina Faso.

Regional institute for population studies (RIPS), Accra, Ghana;

Santé familiale prévention sida, (SFPS), Abidjan, Côte d'Ivoire:

L'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA), Dakar, Sénégal;

Institutions internationales

Le CERPOD collabore avec plusieurs institutions universitaires et de recherche, organismes de coopération, notamment:

Academy for educational development (AED)

Académie nationale des sciences (NAS);

Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Banque mondiale)

Bureau international du travail (BIT);

Centre français pour la population et le développement (CEPED)

Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED);

Centre d'études et de recherche sur les populations africaines et asiatiques (CERPAA);

Club du Sahel/Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

Futures Group

Family health international (FHI)
Institut national d'études démographiques (INED)
Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM);
John Hopkins University,
London school of hygiene and tropical medicine (LSHTM);
Management sciences for health (MSH);
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Population reference bureau (PRB);
The Population Council
Research Triangle Park
Save the Children USA
Université de Montréal,
Université de Tulane
Université catholique de Louvain
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Les activités du CERPOD sont établies en fonction des préoccupations des Etats et des besoins des populations sahéniennes.

A. La Division Recherche

Justification

Le Sahel dispose de données démographiques de base grâce à la réalisation de plusieurs grandes opérations de collecte (recensements, enquêtes nationales). Mais deux faiblesses majeures peuvent être relevées : d'une part, l'insuffisance des aspects explicatifs des comportements démographiques actuels; et d'autre part, l'absence d'une perspective d'intégration régionale dans la problématique population/développement.

Objectifs

Les contraintes socio-démographiques sont connues de façon approfondie et les résultats diffusés au Sahel.

Activités

La Division Recherche (DRE) entreprend des recherches sur les migrations et l'urbanisation, sur l'environnement, la santé et sur la femme, la famille et le développement des méthodologies appropriées pour la conduite d'analyse sur des phénomènes complexes tels que les insertions matrimoniale, résidentielle et professionnelle ; la dynamique familiale et la scolarisation des filles et l'évolution des comportements reproductifs.

I. Migrations et urbanisation

En dépit de l'intensité des mouvements migratoires et de l'importance de leurs implications socio-économiques et écologiques, les migrations constituent la variable démographique la moins connue au Sahel.

1.1 Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (MUAO)

Objectifs

Cerner le phénomène migratoire, ses aspects métriques, ses causes, ses conséquences macro-sociales sur les conditions de vie des populations;

Faire des recommandations de politiques dans les domaines de la population et des ressources humaines, du développement rural et urbain, et d'intégration économique régionale;

Offrir aux échelles nationales et régionales un cadre de collaboration et d'échanges entre chercheurs, planificateurs, décideurs et représentants d'agence d'exécution (ONG, etc.) et d'actions concertées entre institutions et pays impliqués dans le projet.

Réalisations

Cette activité a permis de mettre sur pied au niveau des pays membres du réseau (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal) des réseaux nationaux sur migration et urbanisation. Plusieurs réunions techniques ont permis de finaliser la méthodologie de la recherche, les instruments de collecte et les manuels d'instructions aux enquêteurs. Par ailleurs, le CERPOD a formé plusieurs des équipes nationales à l'utilisation des logiciels ISSA pour la saisie et la tabulation et STATA pour l'analyse des données.

Dans chacun des pays membres du réseau, une enquête nationale sur un échantillon représentatif des régions administratives du pays a été conduite. Les équipes nationales ont bénéficié de l'assistance technique du CERPOD lors de la rédaction du rapport national descriptif. C'est ainsi que les rapports ont pu être finalisés. Par ailleurs, le Centre a produit pour chacune des enquêtes une plaquette résumant l'ensemble des résultats. Chaque enquête a fait l'objet d'un séminaire national de dissémination des résultats qui a permis aussi de formuler des recommandations pour les analyses approfondies.

La synthèse régionale des rapports nationaux descriptifs a été réalisée par le CERPOD. C'est ainsi que l'on dispose pour la première fois d'une analyse des migrations au niveau de la région à partir d'enquêtes nationales conduites durant la même période.

Perspectives

La base de données disponible est accessible aux chercheurs et permettra de conduire des analyses approfondies sur les migrations en Afrique de l'Ouest. En particulier, le CERPOD en collaboration avec

l'Université de Montréal confectionnera un atlas qui prendra en compte les données du projet et entreprendra une étude sur Migrations et Intégration régionale.

Afin de vulgariser les résultats de la recherche auprès des utilisateurs et des décideurs, d'une part, et de favoriser le dialogue entre techniciens, utilisateurs et décideurs, le CERPOD organisera en 1999 une réunion des experts et une conférence ministérielle sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest.

1.2 Insertion Urbaine

Objectifs

Etudier des conditions d'insertion en milieu urbain par la conduite d'enquêtes nationales sur les itinéraires résidentiels, matrimoniaux et professionnels;

Former les cadres nationaux en vue d'améliorer l'expertise sahélienne en matière d'analyse des conditions de vie en milieu urbain;

Constituer une base de données en vue des analyses comparatives des conditions de vie en milieu urbain.

Réalisations

Suite à l'expérience de l'IRD (ORSTOM) et de l'IFAN à Dakar, le CERPOD en collaboration avec l'Université de Montréal a conduit une étude sur l'insertion urbaine à Bamako en 1992. Cette étude a fait l'objet d'une publication. Des analyses comparatives entre Dakar et Bamako ont été conduites. Plusieurs autres pays ont exprimé le désir de conduire une enquête similaire. C'est ainsi qu'un réseau dénommé **Réseau Insertion Urbaine dans les Villes Africaines au Sud du Sahara** a été mis en place en 1995.

Perspectives

Le CERPOD apportera son assistance aux pays qui en feront la demande pour l'exécution de leur enquête. En fonction des données qui seront disponibles, des analyses comparatives seront conduites.

II. Population, développement et environnement

Les institutions nationales chargées de l'intégration des variables démographiques dans la planification du développement, manquent d'outils nécessaires à cette intégration. Pourtant ces outils sont indispensables à la mise en oeuvre des politiques de population. Par ailleurs, la formulation de ces politiques tient rarement compte des interrelations existant entre les variables démographiques, l'environnement et le développement qui sont fondamentaux pour le CILSS.

A partir des études déjà réalisées aux niveaux national et régional, de l'amélioration des modèles déjà développés (INTEGRA, PAGE) par le CERPOD et des données socio-économiques disponibles

(PRISAS, AGRHYMET), il sera entrepris les recherches nécessaires à la prise en compte des interrelations ci-dessus évoquées dans la planification du développement.

2.1 Analyse internationale des impacts de la population et de la consommation sur l'environnement

Objectifs

Cette étude sera menée au Mali en collaboration avec Population référence bureau (PRB). Les objectifs en seront :

- Identifier la variation des modes de consommation des ménages selon leur taille et suivant les caractéristiques de revenu, de structure d'âge et de milieu de résidence ;
- Déterminer les implications environnementales de ces modes de consommation ;
- Evaluer le niveau de prise de conscience au sein du ménage, des liens de la taille du ménage, de la consommation et de l'environnement ;
- Identifier les aspirations matérielles des individus, et leurs perceptions des implications environnementales de leurs préférences en matière de consommation future.

Réalisations

Une base de données a été constituée sur le parc motorisé de Bamako à partir du registre de l'opération de réimmatriculation des véhicules et engins motorisés. Des études sur les thèmes suivants ont été conduites :

Trafic motorisé dans le district de Bamako;
Evolution de la place des transports dans les modes de consommation des ménages à Bamako;
Etat des connaissances sur les transports et l'environnement urbains à Bamako.

Perspectives

Interviews de groupes autour des attitudes, perceptions et aspirations des populations de l'agglomération concernant la consommation et la pollution de l'air;
Interviews des décideurs et opérateurs du secteur sur les effets sur la santé humaine ainsi que les incidences fiscales et économiques du trafic motorisé et des options possibles de politique;
Développement d'un système d'informations géographiques sur les relations "trafic motorisé, pollution de l'air et population dans le district de Bamako";
Mise au point des supports de vulgarisation (présentation micro-informatique, brochures en français et en bamanan);

Dissémination des résultats par les moyens audiovisuels (débats radiotélévisés).

Une très large dissémination des résultats sera organisée afin d'aider les décideurs et les planificateurs à mieux comprendre les aspirations des populations. Ainsi les stratégies de développement pourront prendre en compte les besoins actuels et futurs à un coût moindre pour l'environnement. Par ailleurs, ce projet-pilote est surtout destiné à mettre au point des méthodologies d'analyse comparative de ces questions sur des pays situés dans un continuum de développement très marqué. La stratégie de dissémination visera également la promotion d'un programme international de recherche de plus grande ampleur.

2.2 Spatialisation du modèle Population Agriculture Environnement (PAGE) par un système d'information géographique: Application-Pilote

Objectifs

Introduire dans le modèle PAGE, des thèmes qualitatifs tels que l'érosion hydrique et éolienne et l'évolution du couvert végétal;

Développer un utilitaire d'intégration des données issues des résultats du PAGE dans un SIG;

Réaliser une représentation cartographique des résultats du modèle ;

Sensibiliser les décideurs et les opérateurs sur les enjeux démographiques et écologiques de la région et de ses cercles ;

Former les planificateurs de la région à l'utilisation du modèle pour l'aide à la décision et la planification intégrée de la population, de l'agriculture et de l'environnement.

Réalisations

Il est prévu de mener cette activité dans la région de Sikasso au Mali.

Perspectives

Ce projet sera conduit en collaboration avec le Centre de Suivi Ecologique (CSE) du Sénégal. Les activités suivantes seront conduites: 1) cartographie à partir des données de télédétection, 2) modélisation spatiale par le couplage du MODELE avec un SIG; 3) développement d'un interface-utilisateur pour la saisie des données et l'interrogation de la base; 4) documentation du module (base de données et programmes) et élaboration des supports pédagogiques adéquats pour la compréhension du programme et les manuels d'utilisation.

2.3. Population, économie et utilisation des terres au Sahel

Ce projet qui sera exécuté conjointement avec le Programme Majeur Agro-socioéconomie (AGROSOC), le CERPOD et le centre AGRHYMET.

Objectifs

Identifier les déterminants socio-économiques des changements dans l'utilisation des terres durant les 35 dernières années, changements cartographiés par Eros Data Center et le Centre AGRHYMET;
Analyser les interactions de ces déterminants.

Perspectives

Ce projet analysera les données cartographiques de l'utilisation des terres. Il contribuera à la synthèse des travaux sur les interrelations population/ gestion des ressources naturelles et l'élaboration du cadre analytique.

III. Composante santé et société

La réduction de la morbidité et de la mortalité, notamment maternelle et infantile constitue une des priorités des politiques nationales de population. L'amélioration de la situation sanitaire des sahéliens nécessaire à la promotion des ressources humaines, et de ce fait, au développement du Sahel n'est cependant possible que si l'on connaît les déterminants de la morbidité et de la mortalité. C'est pourquoi, trois types d'activités de recherche seront menées. Le premier portera sur les corrélations existant entre la fécondité et la mortalité maternelle et infantile à partir des données déjà collectées, en particulier par les enquêtes démographiques et de santé. Le second traitera de la propagation du SIDA en rapport avec la mobilité géographique des hommes, les régimes matrimoniaux et la mobilité conjugale; l'avancée du VIH/SIDA justifie l'exécution de cette recherche.

Enfin, un observatoire de population a été mis en place dans le cercle de Kolondiéba (Mali) afin d'y conduire des études longitudinales, notamment sur l'évolution des comportements en matière de santé. Des études de base (analyse situationnelle et recensement de la population) ont déjà été menées dans ce cadre .

3.1 Sida et santé publique au Sahel

Objectifs

Identifier les problèmes médicaux, socioculturels et économiques qui n'ont pas été suffisamment pris en compte par les programmes et projets de lutte contre le SIDA afin d'arriver à mettre en oeuvre des programmes efficaces de prévention et de contrôle du SIDA;
Assurer le suivi de la séroprévalence du SIDA dans le Sahel.

Réalisations

Le CERPOD a conduit une analyse situationnelle sur le HIV/SIDA dans les pays du Sahel et une synthèse régionale est disponible. Des articles ont été également publiés dans la revue *PopSahel*. Les

résultats de cette étude ont conduit le CERPOD à élaborer une activité sur l'évaluation des programmes de lutte contre le HIV/SIDA.

3.2 Évaluation des programmes de lutte contre le HIV/SIDA

Le projet Sida et santé publique en Afrique a montré la nécessité de développer une activité sur l'évaluation des programmes HIV/SIDA. Cette activité devrait permettre de développer une méthodologie utilisant aussi bien les méthodes qualitatives que quantitatives pour évaluer les changements de comportements sexuels dans différents groupes cibles.

Objectifs

Améliorer la qualité de la recherche relative à la prévention du VIH/SIDA dans la sous-région en conseillant pour une meilleure utilisation des méthodologies existantes pour le suivi et l'évaluation des programmes;

Identifier et/ou mettre au point les indicateurs les plus pertinents permettant de détecter les changements sociaux et culturels appuyant l'adoption de comportements préventifs du VIH/SIDA par les populations;

Accroître les capacités nationales en "suivi/évaluation de l'impact des programmes VIH/SIDA" afin de mieux orienter ces derniers.

La formulation de ce projet est en cours. A terme, le CERPOD mettra en place une cellule HIV/ SIDA qui comprendra un épidémiologiste, un spécialiste en suivi/évaluation, deux démographes, un sociologue, un spécialiste en études qualitatives. Cette équipe permettra l'utilisation et l'adaptation des outils d'évaluation existants. Elle permettra à la sous-région de disposer de spécialistes en suivi/évaluation, capables d'apporter leur appui aux programmes de la sous-région. Le projet collaborera avec les initiatives régionales luttant contre le HIV/ SIDA.

3.3 Santé de la reproduction des adolescents dans le Sahel

Objectifs

L'étude envisageait de mieux comprendre l'importance de la sexualité chez les adolescents, l'évolution et les différences de comportement sexuel, les connaissances et attitudes sur la planification familiale (PF), les différences dans l'utilisation des méthodes contraceptives par les adolescentes mariées et célibataires au cours des 15 dernières années, et les obstacles à l'accès aux services de PF et de traitement des MST.

Réalisations

Cette étude a couvert le Burkina Faso, la Gambie, le Mali et a consisté à la conduite d'analyses approfondies des données des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) qui ont été menées dans les pays concernés, de focus groupes d'adolescents, de pères et mères d'adolescents et d'entretiens

approfondis avec des leaders communautaires, des responsables de programmes de PF et de prestataires de services.

Les principaux résultats ont été résumés dans une brochure intitulée 'Les Jeunes en Danger'. Cette brochure fait l'objet d'une importante dissémination au niveau de la sous-région.

3.4. Liens entre la sexualité des adolescents et les résultats de leur fécondité et santé de la reproduction

Objectifs

Développer des méthodes de mesure de la sexualité et des habitudes sexuelles et les appliquer à la fécondité et à la santé reproductive des adolescents;

Etablir les mécanismes par lesquels la sexualité et les habitudes sexuelles influencent la fécondité et la santé reproductive des adolescents;

Comprendre la manière dont les adolescents obtiennent et utilisent les informations relatives à la planification familiale et à la santé reproductive (particulièrement concernant les MST et le SIDA).

Identifier les composantes réussies des stratégies d'intervention basées sur la responsabilité des hommes, qui améliorent la santé reproductive et la fécondité des adolescents.

Perspectives

Cette étude va couvrir le Mali et le Burkina Faso. Après la conception d'un cours en méthodologie de collecte et d'analyse de données socio-comportementales, une session de formation des formateurs et la première session du cours seront organisées.

Femme, famille et développement

L'amélioration de la condition de la femme est une préoccupation des pays sahéliers aussi bien en matière de santé, d'éducation que de promotion économique. Mais comment y parvenir ? Dans cette recherche, il s'agira de restituer les fonctions productive et reproductive de la femme sahélienne dans le contexte des stratégies démo-économiques familiales en vue d'en identifier les facteurs d'amélioration pour les besoins de la planification. L'approche "genre et développement" sera privilégiée afin de permettre de faire des propositions pertinentes pour les interventions sur le terrain.

4.1 Enquête sur le rôle des femmes dans la production agricole

Objectifs

Connaître le poids économique des femmes dans l'agriculture;

Prendre en compte la femme comme force motrice dans les programmes de développement;
Reconnaître la femme comme actrice du développement;

Réalisations

Le CERPOD a apporté son assistance technique à la Guinée Bissau pour la conception et l'exécution de cette enquête. Une dizaine d'agents de la direction des statistiques agricoles a bénéficié d'une formation à l'utilisation du logiciel ISSA et l'équipe de supervision a également été associée à la mise en place du descriptif de traitement des données et de suivi.

Perspectives

Le CERPOD poursuivra ses activités d'assistance technique à la Guinée Bissau. Les données collectées seront analysées et largement disséminées. Les informations disponibles devront être utilisées par le Gouvernement bissau-guinéen dans le cadre de ses programmes visant la promotion de la femme bissau-guinéenne.

4.2 Impact de la planification familiale sur la vie des femmes

Objectifs

Explorer la consistance ou non entre les attentes et les expériences des nouvelles acceptatrices de planification familiale durant les 15 premiers mois de contraception;
Examiner les interactions entre les décisions des femmes en matière de planification familiale et leur communication avec leur mari et leur belle-mère;
Evaluer l'impact de la planification familiale sur les rôles et aspirations économiques des femmes dans le ménage et dans la communauté;
Identifier les stratégies que les femmes utilisent pour éviter les conséquences négatives de la planification familiale.

Réalisations

Deux passages ont été effectués à Bamako auprès des nouvelles acceptatrices de planification familiale et deux autres au niveau des non-utilisatrices. Ces données ont fait l'objet d'analyse dont les résultats ont été présentés.

Perspectives

Les données du troisième passage seront collectées et analysées. Les résultats de l'étude seront présentés au cours d'un séminaire national. Les possibilités de la mise en œuvre des recommandations de l'étude seront étudiées avec une Association de planification familiale.

4.3 Conséquences sociales de l'avortement provoqué

Objectifs

Déterminer les facteurs de l'avortement;
Connaître le comportement des femmes qui ont déjà pratiqué l'avortement et l'incidence de cet acte sur l'adoption de pratiques sexuelles saines;
Déterminer l'influence de la pratique de l'avortement sur la sensibilisation de l'entourage;
Déterminer si l'avortement a agi sur le désir d'enfant;
Déterminer l'incidence sociale de l'avortement en termes d'attitude du mari et/ou de la belle mère.

Réalisations

L'étude a permis de collecter des données sur l'avortement parmi les femmes fréquentant les services de planification familiale, de consultation prénatale et les services de gynécologie à Bamako. Cela a permis d'estimer, pour chaque groupe de femmes la proportion ayant connu l'avortement au moins une fois.

Perspectives

Les analyses seront poursuivies et les résultats permettront de sensibiliser les responsables de programmes de santé et les populations sur l'ampleur du problème.

4.4 Dynamique familiale et scolarisation des filles

Objectifs

Identifier certains facteurs qui pourraient favoriser l'augmentation de la scolarisation des enfants et plus particulièrement l'amélioration de la participation des filles à l'enseignement de base;
De façon spécifique, identifier les facteurs familiaux qui influencent le cheminement scolaire, différencié selon le sexe, dans la ville de Bamako et déterminer le rôle de ces facteurs familiaux en vue de proposer des mesures permettant d'intervenir dans le domaine.

Réalisations

Cette étude a permis de mettre au point une méthodologie pour étudier les déterminants de la scolarisation des enfants et des filles en particulier à partir des biographies. Les données issues de cette enquête sont en cours d'analyse.

Perspectives

Une enquête similaire sera conduite en milieu rural.

V. Appui à la collecte et à l'analyse des données socio-démographiques

Deux types d'appui seront apportés aux systèmes nationaux de recherche en population/développement : d'une part, l'assistance technique dans les domaines de la collecte, de l'exploitation de l'information et de l'analyse des données dans le cadre des grandes opérations (recensements, enquêtes nationales) et, d'autre part, pour l'analyse approfondie et/ou comparative des données collectées par les institutions nationales.

Le premier type sera assuré à la demande des États. S'agissant du deuxième, il faut noter qu'en dépit du manque souvent décrié de données démographiques, un nombre relativement important d'opérations de collecte ont été réalisées au Sahel mais que leurs données ont été insuffisamment et/ou superficiellement analysées et de ce fait peu utilisées dans la mise en oeuvre des politiques de population.. Aussi, seront programmées, chaque année, des analyses approfondies nationales et surtout régionales faites en collaboration avec des chercheurs nationaux sur des thèmes précis (nuptialité, mortalité, planification familiale).

5.1 Observatoire de population, Kolondiéba

Objectifs

Etudier le processus d'adoption de comportements favorables à la santé;

Développer un système de collecte longitudinal pour évaluer l'impact des programmes de SAVE the Children/US et assister SAVE dans l'application du système de collecte dans une autre zone d'intervention de Save;

Etudier la généralisation du système de collecte dans l'ensemble de la zone d'intervention de Save the Children.

Offrir une base de données fiable aux chercheurs de l'INSAH et d'ailleurs pour mener des recherches dans le domaine de la population et développement rural.

Réalisations

Le CERPOD a mis en place un système de collecte qui a démarré avec une enquête de base suivie par deux enquêtes trimestrielles. Les données déjà collectées sont en cours d'analyse.

Perspectives

L'observatoire offre une possibilité de collaboration avec d'autres observatoires au niveau de la sous-région. Il devrait jouer un rôle déterminant dans l'évaluation de l'impact de programmes de développement et la révision des approches et stratégies pour les interventions en milieu rural.

5.2 Connaissance et utilisation du Condom en Afrique au Sud du Sahara

L'étude a permis de connaître le degré de connaissance et d'utilisation du condom comme méthode contraceptive et comme méthode de prévention du SIDA dans les pays où l'on disposait d'EDS récentes en Afrique au Sud du Sahara.

Réalisations

L'étude a permis d'analyser les données issues de 13 enquêtes démographiques et de santé conduites en Afrique au Sud du Sahara. Elle a permis de formuler un certain nombre de recommandations sur la collecte d'information, sur la connaissance et l'utilisation des méthodes contraceptives mais aussi, sur la manière d'estimer les méthodes contraceptives.

5.3 Profil Socio-démographiques des pays sahéliens

Dans le cadre de la valorisation des données existantes, des profils socio-démographiques seront élaborés pour un certain nombre de pays. Ils permettront :

d'apprécier la quantité et la qualité de l'information socio-démographique disponibles au niveau de chacun des pays

de donner l'évolution des principaux indicateurs socio-démographiques

de donner des informations sur les principales institutions impliquées dans la collecte et l'analyse des données

Perspectives

Ces études seront conduites en collaboration avec les Directions nationales de la statistique. Pour chaque pays sera publiée une plaquette. Ces plaquettes alimenteront le Data Sheet. Tous les deux ans les informations sur ces publications seront mises à jour.

5.4 Séjour de recherche

Le CERPOD offre un cadre idéal à des chercheurs junior comme senior de la sous-région ou d'ailleurs de passer quelques semaines voire quelques mois pour travailler sur des thèmes intéressants. Ces chercheurs conduisent leurs travaux avec la possibilité d'échanger avec ceux du CERPOD et de publier dans les séries du Centre.

B. LA DIVISION OPERATIONS (DOP)

En tant qu'unité opérationnelle ayant pour vocation de valoriser les résultats des études et de recherche menées au niveau de la Division Recherche du CERPOD, la DOP s'est vu assigné le résultat attendu suivant : “ **Le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et programmes de population et développement durable est appuyé et renforcé aux niveaux national et sous-régional** ”. Les activités retenues au niveau de la Division sont en cohérence avec cet objectif. Au titre du plan triennal du CERPOD pour la période 2000-2002, celles-ci s'articulent autour des quatre composantes majeures suivantes :

- Appui aux programmes de santé de la reproduction;
- Appui aux politiques de population;
- Recherches appliquées;
- Formation.

1. APPUI AUX PROGRAMMES DE SANTE DE LA REPRODUCTION

Une fois encore, la CIPD du Caire a été l'occasion de placer la santé de la reproduction au cœur de la problématique population et développement durable. C'est pourquoi, l'amélioration des performances des programmes de santé constitue un défi pour les pouvoirs publics des Etats membres du CILSS, à l'instar de la communauté internationale. Le CERPOD, dès sa création en 1988, a pris en compte cette préoccupation en s'investissant dans le renforcement de la gestion des programmes de santé.

1.1. Renforcement des systèmes d'information sanitaires dans les pays aux niveaux public et des ONG

Contexte et justification

La disponibilité de données régulières et fiables, utilisées à bon escient, permet d'améliorer la couverture et la qualité des services de santé par le renforcement des performances des programmes de santé et l'impact de ceux-ci sur les populations cibles. Cependant, malgré les efforts importants consentis dans ce domaine, les résultats demeurent encore mitigés du fait de la déficience des systèmes d'information sanitaire (SIS). Cette situation explique l'intervention du CERPOD dans ce secteur.

Objectifs

- Appuyer les institutions nationales et les organisations non gouvernementales des pays sahéliens et non-sahéliens dans la planification, l'exécution et l'évaluation des programmes de santé de la reproduction;

- Renforcer la concertation et les échanges d'expériences entre responsables et personnels impliqués dans la mise en oeuvre des programmes de santé de la reproduction.

Réalisations

Depuis 1989, le CERPOD fournit une assistance technique aux pays membres du CILSS en matière de renforcement des SIS. Cette assistance porte selon les besoins sur la formulation des indicateurs, l'adaptation des supports de collecte, l'installation du logiciel de gestion développé par le CERPOD, et la formation du personnel en collecte et à l'utilisation des données générées par le SIS. La totalité de ces activités a été menée dans le passé en Mauritanie et au Cap-Vert. En outre, un logiciel de saisie et de génération de données tabulaires a été développé par le CERPOD et installé dans quatre pays : Burkina Faso, Gambie, Mauritanie et Cap-Vert. Pour faire face aux nouveaux besoins des utilisateurs, une nouvelles version du logiciel a vu le jour ; une version plus conviviale qui intègre en plus les fonctions de tracé graphique, de calcul d'indicateurs, d'exploitation et de réseaux. Cette dernière version a été développée et installée entre octobre 1998 et février 1999 dans les quatre pays précités.

Perspectives

Il est prévu le renforcement de l'assistance technique, notamment en matière de traitement informatique, tout en garantissant la pérennité du système mis en place. A cet effet, un pool d'informaticiens sera formé dans chaque pays pour assurer la maintenance et le bon fonctionnement du logiciel. Le CERPOD reste ouvert à toute requête de pays tiers portant sur la révision des SIS existants. Dans le même ordre d'idée, le CERPOD, en partenariat avec le bureau régional de l'IPPF de Lomé, recherchera des fonds pour appuyer les associations de planification familiale en matière de SIS.

1.2. Appuyer les programmes de santé de la reproduction des pays du Sahel dans l'utilisation des indicateurs de santé ;

Contexte et justification

Des dix années d'expérience du CERPOD en matière de systèmes d'information sanitaire, il ressort que du fait de la faiblesse des compétences dans le domaine statistique, les personnels chargés de gérer les systèmes d'information sanitaire au niveau central se contentent le plus souvent de publier et avec retard des annuaires statistiques annuels, sans analyse, ni rétro-information. La situation est encore plus alarmante aux autres niveaux du système de santé, notamment le niveau périphérique. Or, l'utilisation des données permet de mieux identifier les besoins des populations et d'apporter des solutions à leurs problèmes de santé. Ce diagnostic est à la base de la formulation du présent projet.

Objectifs

- Accroître l'utilisation des données sanitaires au niveau périphérique des systèmes de santé par la mise à disposition d'un guide d'auto-évaluation des services de santé ;
- Favoriser la concertation et les échanges d'expériences dans le domaine de l'utilisation des statistiques sanitaires au niveau périphérique.

0 REALISATIONS

Ce projet est conduit en collaboration avec le Projet de Soutien à l'Analyse et à la Recherche en Afrique (SARA/USAID). Il s'agit de proposer une méthodologie de sélection, de calcul et d'interprétation d'une douzaine d'indicateurs pertinents, ainsi que de prise de décision. La version préliminaire du guide d'auto-évaluation est disponible en français et en anglais. Sa validation est en cours de préparation au Mali.

Perspectives

Une fois validé au Mali, le guide sera soumis pour validation par les représentants des pays membres du CILSS qui pourront, chacun en ce qui le concerne, l'adapter au contexte de leurs pays respectifs, avec l'appui du CERPOD.

1.3. Spatialiser les indicateurs de santé de la reproduction au bénéfice des utilisateurs

Contexte et justification

Malgré les imperfections des systèmes d'information sanitaire, une masse importante de données est générée par ces systèmes, information qui ne demande qu'à être valorisée. Dans le but de décrire une vue d'ensemble de la situation sanitaire au niveau régional, le CERPOD, à travers la spatialisation des principaux indicateurs de santé, se propose de produire régulièrement sur financement FNUAP, un atlas permettant à chaque Etat membre du CILSS d'apprécier ses progrès par rapports aux autres pays.

Objectifs

- Fournir un profil sanitaire des pays membres du CILSS;
- Constituer au CERPOD une base de données sanitaires.

Réalisations

Le projet consiste à spatialiser les principaux indicateurs de santé de la reproduction en vue de produire de façon périodique un atlas sur la situation sanitaire des pays membres du CILSS, jusqu'au premier niveau de la pyramide sanitaire (région). Outre le fait qu'il

constitue un outil pour les décideurs et les chercheurs, l'atlas sur les indicateurs de santé permettra une meilleure diffusion et une comparaison de la situation sanitaire au plan sous-régional. L'approche méthodologique consiste en un couplage des données générées par le SIS et une application du système d'information géographique (SIG). En effet, les données et rapports agrégés issus du logiciel se présentent dans le format ASCII ou dbf, reconnu par la plupart des logiciels SIG disponibles sur le marché. Ces données peuvent donc être liées à une carte digitalisée. A l'heure actuelle, les indicateurs sont sélectionnés et la méthodologie en voie d'être finalisée.

Perspectives

Des correspondances seront adressées à tous les points focaux des SIS dans les pays pour leur demander les données permettant de calculer les indicateurs retenus. Des missions de collecte de l'information sur le terrain pourront également venir en appont. La sortie du premier atlas est prévue d'ici à la fin de cette année.

2. APPUI AUX POLITIQUES ET PROGRAMMES DE POPULATION

Du fait d'un taux d'accroissement naturel élevé (de l'ordre de 3%) et d'un exode rural massif, l'amélioration des conditions de vie des populations sahéniennes est sérieusement affectée. Quoique aujourd'hui, les questions de population sont davantage centrées sur l'individu (CIPD du Caire), la problématique population et développement du point de vue macroscopique ne saurait être occultée vu les effets de la croissance démographique sur des ressources qui se font rares. Aussi, importe-t-il d'intégrer la variable démographique dans les politiques et programmes de développement en vue de réaliser l'équilibre tant souhaité entre population, ressources et environnement. L'appui du CERPOD dans le domaine des politiques et programmes de population s'inscrit dans cette perspective. Cet appui est principalement financé par l'USAID, le FNUAP et l'ACDI.

2.1. Assistance technique aux Etats membres du CILSS en matière de politiques et programmes de population

Contexte et justification

Pour une meilleure prise en compte des questions de population dans le développement, les Etats membres du CILSS se sont engagés dans la formulation de politiques de population depuis les années 80. La première politique de population a été adoptée en avril 1988 par le Sénégal suivi du Mali en mai 1991, du Burkina Faso en juin 1991, du Niger en juin 1992, de la Gambie en septembre 1992, du Cap-Vert en avril 1994, du Tchad en juillet 1994 et de la Mauritanie en juin 1995. La Guinée-Bissau, bien que ne disposant pas encore d'une politique explicite de population, met en œuvre depuis plusieurs

années un programme national de population. Ces politiques ont été concrétisées par la mise en œuvre de plans d'actions prioritaires en matière de population et développement.

A toutes les étapes du processus, le CERPOD a apporté un appui significatif selon les besoins exprimés. Au moment où les Etats membres du CILSS envisagent ou sont en cours de reformuler leurs politiques et programmes de population, la contribution du CERPOD sera renouvelée.

Objectifs

- Aider à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des Politiques et Programmes de Population au Sahel;
- Intégrer la variable démographique dans les politiques, programmes et stratégies de développement ;
- Renforcer la coopération régionale en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques et programmes de population

Réalisations

Au cours de ces dix dernières années, tous les Etats membres du CILSS ont bénéficié de l'assistance technique du CERPOD dans les domaines de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et programmes de population. Cette assistance a été fournie soit à travers des ateliers/séminaires de formation au niveau régional, soit par le biais de missions ponctuelles effectuées sur le terrain. Comme activités de formation, on peut citer entre autres, l'atelier régional tenu à Bamako (Mali) en novembre 1994 sur la méthodologie de formulation et de mise en œuvre des politiques et programmes de population, et celui tenu en septembre 1989, toujours à Bamako, sur l'intégration de la variable démographique dans la planification du développement.

Perspectives

Après une première génération de politiques de populations, les pays s'inscrivent dans la perspective d'évaluer et de reformuler en cas de besoin leurs politiques de population. Le CERPOD sera encore présent pour faire bénéficier son expertise aux pays.

2.2. Suivi du Programme d'Action de Ouagadougou sur population et développement durable

Contexte et justification

Cette activité fait suite à l'adoption par la première Conférence des Ministres du CILSS chargés de la population tenue à Ouagadougou du 13 au 17 octobre 1997 du Programme d'Action concernant la Population et le Développement durable. Ce programme d'Action conçu comme un cadre de référence et d'orientation pour les Etats membres du CILSS a besoin d'être opérationnalisé au niveau de chaque

pays, tandis que la coordination au niveau régional incombe au CERPOD qui doit aussi apporter son appui aux pays.

Objectifs

- Coordonner au niveau régional la mise en œuvre du Programme d'Action de Ouagadougou sur la Population et le Développement durable ;
- Apporter un appui technique aux Etats membres du CILSS pour une meilleure coordination des activités de mise en œuvre du Programme d'Action ;
- Partager le contenu et les orientations du Programme d'Action aux niveaux national et sous-régional.

Réalisations

En vue d'assurer la mise en œuvre des engagements pris au sortir de la Conférence ministérielle de Ouagadougou, il a été constitué un groupe de travail réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme d'Action. De même, il a été organisé au niveau sous-régional une rencontre des ONG en août 1998, une rencontre des journalistes en décembre 1998 et une réunion des parlementaires en avril 1999, afin de dégager leur contribution à la mise en œuvre du Programme d'action.

Perspectives

L'assistance technique et les activités de sensibilisation et de plaidoyer seront poursuivies.

2.3. Organiser des sessions de plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources internes

Contexte et justification

Les pays membres du CILSS ont souscrit à différentes résolutions et recommandations internationales (Beijing, CIPD, Conférence de RIO, etc.) qui font du développement des secteurs sociaux une priorité majeure. A ce titre, les Etats se sont engagés à accroître les ressources internes allouées à ces secteurs dans des proportions établies et acceptées par la communauté internationale. Cette activité devrait donc permettre de s'assurer que ces engagements ont été pleinement respectés et dans le cas contraire, le susciter et l'encourager. C'est dans ce cadre que le FNUAP a approuvé le financement d'une rencontre sous-régionale qui regroupera d'une part les Secrétaires Généraux ou Directeurs de Cabinet des ministères chargés du budget, du plan et d'autre part ceux des départements de la santé. Le budget de la rencontre étant limité, l'invitation des secteurs sociaux a été limitée à la santé qui constitue l'un des secteurs faisant l'objet d'une attention particulière. Il faut souligner que ladite activité a été confiée au Réseau des parlementaires sahéliens.

Objectifs

- Sensibiliser les détenteurs des porte-feuilles des Etats sur la priorité à accorder aux secteurs sociaux dans le cadre de la promotion des ressources humaines ;
- Renforcer la coopération régionale en matière d'appui aux secteurs sociaux ;
- Fournir un appui institutionnel aux partenaires sociaux du CERPOD.

Réalisations

Un séjour d'une semaine au CERPOD du Coordonnateur du Réseau sahélien des parlementaires a permis de finaliser un ensemble de documents préparatoires à la rencontre desdits Secrétaires Généraux ou Directeurs de cabinet qui se tiendra les 20 et 21 octobre à Dakar. Il s'agit de la lettre de mission définissant les accords de partenariat entre le Réseau et le CERPOD, du règlement intérieur de la réunion et de la lettre d'invitation aux Etats.

Perspectives

Les résultats attendus de la rencontre sont une Déclaration et un Appel au CILSS et aux bailleurs de fonds. Un suivi de la mise en œuvre de ces résultats sera assuré par la suite.

Une telle collaboration avec les acteurs sociaux sera encouragée dans l'avenir, avec la ferme volonté du CERPOD de budgétiser ce type de partenariat dans ses programmes de travail.

3. RECHERCHES APPLIQUEES

Les recherches appliquées sont initiées en appui à la mise en œuvre des politiques et programmes de population dans le but d'accroître les performances de ceux-ci. Elles se présentent sous forme d'études diagnostiques, expérimentales ou évaluatives.

3.1. Etude sur les contraintes socio-culturelles des politiques et programmes de population

Contexte et justification

La formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes de population au Sahel se heurtent à des contraintes socio-culturelles qui ne sont pas encore suffisamment bien connues et à fortiori intégrées dans les différentes politiques de population des Etats. Cette étude a été conçue dans le but de circonscrire dans chaque Etat et au plan régional les différentes contraintes socio-culturelles en vue de leur prise en compte dans les politiques et programmes de population.

Objectifs

- Donner une meilleure connaissance des contraintes socioculturelles qui freinent ou qui risquent de freiner, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de population ;
- Promouvoir la prise en compte des contraintes socioculturelles dans la conception, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la coordination des politiques et programmes de population ;
- Sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies d'information, d'éducation et de communication sur les questions " population et développement " intégrant les contraintes socioculturelles spécifiques à chaque pays ;
- Promouvoir le développement des politiques et programmes de population conformes à leurs réalités socioculturelles.

Réalisations

Suite à la réalisation des études nationales en 1996, un rapport de synthèse régionale a été élaboré et est sous presse à l'heure actuelle. Courant 1998, des ateliers nationaux de dissémination des résultats de la recherche ont été organisés. Ces ateliers ont regroupé les représentants des différents ministères impliqués dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques de population.

Perspectives

La prochaine étape consistera à diffuser les rapports nationaux et de synthèse, ainsi qu'à susciter la prise en compte des résultats de l'étude dans les politiques, stratégies et programmes de population.

3.2. Appuyer la conduite d'études sur les problèmes de mise en oeuvre et sur l'impact des politiques de population au Sahel

Contexte et justification

Cette étude a été initiée par le CERPOD en vue de mesurer les forces et faiblesses dans la mise en oeuvre des politiques et programmes de population.

Objectifs

- Analyser les impacts des politiques et programmes de population sur la situation démo-économique des pays ;
- Mesurer les progrès accomplis par les pays dans la voie de la transition démographique.

Réalisations

Le rassemblement de la documentation, la collecte des données, et l'élaboration de la méthodologie sont en cours.

Perspectives

Des résultats de la recherche, sortiront des recommandations qui permettront de mieux réorienter les politiques et programmes de population.

3.3. Evaluer la mise en oeuvre du Programme d'Action de Ouagadougou, de la Déclaration de Dakar/Ngor et du Programme d'action de la CIPD dans les Etats du CILSS

Contexte et justification

La coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du Programme d'Action de Ouagadougou a été confiée au CERPOD par la première Conférence des ministres du CILSS chargés des questions de population.

Objectifs

- Evaluer la progression des Etats membres du CILSS vers les buts et les objectifs qu'ils se sont fixés dans le cadre du Programme d'Action de Ouagadougou et de la CIPD ;
- Favoriser les échanges d'expériences au niveau régional en matière de mise en œuvre du Programme d'Action de Ouagadougou.

Réalisations

La collecte de l'information de base de l'étude est en cours. Les questionnaires remplis de la CEA sont disponibles pour le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Gambie et le Cap-Vert. Les autres questionnaires sont toujours attendus du FNUAP.

Perspectives

La poursuite de la collecte des données sera poursuivie. Dans le même temps, la méthodologie de travail sera finalisée, avant la rédaction du rapport de l'étude.

3.4. Etude sur les dynamiques de la contraception dans trois pays : Mali, Burkina Faso et Sénégal

Contexte et justification

Dans un passé récent, l'objectif visé par les programmes de planification familiale, notamment ceux mis en œuvre par les associations affiliées à l'IPPF, était de recruter le maximum de nouvelles clientes. Peu à peu, on s'est vite rendu compte que les abandons étaient nombreux et que l'important n'était pas de recruter, mais de créer les conditions pour que les clientes restent actives dans les programmes. Pour trouver les meilleures stratégies, le CERPOD a initié la présente étude sur les causes d'abandon, ces causes étant principalement investiguées du côté de la qualité des services.

Objectifs

- Etudier le profil des utilisatrices de planification familiale ;
- Déterminer les niveaux, les déterminants et les raisons d'abandon de la contraception par les clientes des cliniques de planification familiale concernées ;
- Mettre à la disposition des chercheurs de la sous-région une méthodologie novatrice en matière de recherche sur les abandons.

Réalisations

Une étude longitudinale de 15 mois sur une cohorte de nouvelles acceptantes de planification familiale a été menée entre 1992 et 1993 dans chacune des quatre cliniques suivantes : l'Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Famille (AMPPF) de Bamako, la Clinique gynécologie-obstétrique de l'hôpital le Dantec de Dakar, l'Association Sénégalaise pour le Bien-être Familial (ASBEF) de Dakar, et l'Association Burkinabé des Sages-femmes (ABSF) de Ouagadougou. A l'heure actuelle, tous les rapports provisoires sont disponibles.

Perspectives

D'ici à fin décembre 1999, il sera procédé à la finalisation des rapports nationaux et à la tenue d'un atelier régional de dissémination des résultats de la recherche. Ultérieurement, le suivi de l'application des recommandations issues de ce séminaire et la conduite d'analyses approfondies seront deux activités importantes de la Division.

3.5. Appuyer les institutions nationales des ministères chargés de l'Éducation à mener des études sur les forces et faiblesses du système éducatif

Contexte et justification

L'École sahélienne est généralement marquée par de graves problèmes structurels et de fonctionnement qui contribuent à la baisse de rendement du système éducatif. Parmi les maux qui affectent le système éducatif, on peut citer entre autres, les insuffisances constatées du point de vue de l'offre (infrastructures, équipements, enseignants, matériels didactiques) et les perturbations scolaires liées aux abandons intempestifs des salles de cours. Ce projet qui est en gestation vise à identifier les forces et faiblesses du système éducatif afin de trouver des stratégies de sortie de crise. Dans la formulation de ces stratégies, y seront associés tous les acteurs de l'école sahélienne (décideurs, élèves, étudiants, parents d'élève et autres composantes de la société civile).

Objectifs

Les objectifs sont à l'étude dans le cadre du projet dont la conception est en cours d'élaboration.

3.6. Poursuivre à la demande l'appui à l'analyse situationnelle des services de santé de la reproduction

Contexte et justification

L'amélioration de la qualité des services est devenue une stratégie incontournable dans l'amélioration de la performance et de l'impact des programmes de santé sur les populations. Dès lors, la connaissance des faiblesses des programmes du point de vue du respect des normes et procédures en vigueur s'avère nécessaire. C'est ainsi que le CERPOD, grâce à l'appui du Population Council, a développé des compétences en matière d'Analyse situationnelle, méthode d'investigation permettant d'évaluer les programmes de santé.

Objectifs

- Evaluer la qualité, le fonctionnement et la performance des services de la santé de la reproduction;
- Déterminer le profil ainsi que les connaissances, attitudes et pratiques des clients de santé de la reproduction;
- Fournir des informations permettant de mieux élaborer les stratégies d'intervention en matière de santé de la reproduction.

Réalisations

Suite à une requête du Ministère chargé de la santé du Mali, le CERPOD a mené en 1995 une analyse situationnelle des services de planification familiale dans les régions de Koulikoro et Sikasso. Le séminaire de dissémination des résultats de ladite étude tenu à Bamako en août 1997 a permis d'élaborer une plate-forme d'actions pour la mise en œuvre des recommandations.

A la demande du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales de la Mauritanie, le CERPOD a appuyé en 1997 le Programme National de Bien-être Familial de ce pays dans la réalisation d'une analyse situationnelle des services de santé de la reproduction. Cette assistance a porté principalement sur la conception de l'étude et l'analyse des données.

Perspectives

Le CERPOD fournira un appui aux pays qui en formuleront la demande.

4. FORMATION

Le renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres du CILSS constitue une préoccupation pour le CERPOD. C'est ainsi que la formation est une activité transversale à toutes ses structures. Au niveau de la DOP, trois séminaires ou ateliers ont été institutionnalisés au profit des personnels impliqués dans la mise œuvre des politiques et programmes de population et développement. Il s'agit du séminaire régional sur les systèmes d'information sanitaire d'une part, et des ateliers sur la recherche opérationnelle et le suivi-évaluation des projets et programmes de population d'autre part.

Excepté l'atelier de formation en suivi-évaluation financé par l'ACDI, les autres séminaires et ateliers sont auto-financés, les participants cherchant leur propre financement.

4.1. Séminaire de formation en SIS

Contexte et justification

Cette formation est une activité complémentaire à l'assistance technique fournie au pays dans le cadre du renforcement des systèmes d'information sanitaire. Elle est destinée en particulier aux personnels de la santé.

Objectifs

- Accroître les capacités des personnels de la santé dans la mise en place de systèmes nationaux d'évaluation, de gestion des données dans le domaine de la santé afin d'augmenter la performance des programmes, l'accessibilité et la disponibilité des services ;
- Favoriser les échanges d'expériences et la concertation entre techniciens et chercheurs de la santé.

Réalisations

La Division a organisé en 1998 la dixième édition du séminaire sur les systèmes d'information sanitaire. Des manuels de cours ont été élaborés à cet effet. En moyenne, une vingtaine de personnes participent à chaque session de formation.

Perspectives

Compte tenu de la forte demande, la formation sera poursuivie, tout en adaptant le programme aux besoins des utilisateurs.

4.2. Atelier de formation en méthodologie de recherche opérationnelle

Contexte et justification

La mise en œuvre des programmes de population, notamment relatifs à la santé, fait face à des obstacles qui sont de nature à minorer la performance et l'impact de l'offre de services. Les techniciens et les chercheurs doivent en conséquence être outillés pour proposer des solutions alternatives aux problèmes rencontrés, d'où l'atelier de formation en recherche opérationnelle. La stratégie mise en œuvre au cours de cet atelier consiste à sélectionner les participants sur la base de la pertinence des thèmes proposés et de les aider à rédiger le protocole de recherche pendant la formation.

Objectifs

- Accroître la compétence des personnels de santé en méthodologie de recherche opérationnelle ;
- Favoriser les échanges d'expériences et la concertation entre techniciens et chercheurs de la santé.

Réalisations

Un atelier régional et un atelier national pour le Mali ont été tenus respectivement en 1991 et en 1998. Au total, 36 participants ont été formés en recherche opérationnelle. A cela, il faut ajouter l'appui fourni depuis 1997 par la Division à l'Ecole nationale de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan dans le cadre de la formation en recherche opérationnelle aux élèves-ingénieurs de cet établissement.

Perspectives

La formation régionale et l'assistance à l'ENSEA se poursuivront. Il faut noter toutefois que la formation sur site sera encouragée dans les années à venir.

4.3. Atelier de formation en suivi-évaluation des projets et programmes de population

Contexte et justification

Dans le cadre de la formulation de la deuxième phase du Programme Population et Développement au Sahel (PPDS) exécuté conjointement par le CERPOD et le Département de Démographie de l'Université de Montréal sur financement de l'ACDI, un processus d'identification des besoins de formation associant les principaux acteurs de la mise en œuvre des politiques et programmes de population avait permis de mettre en évidence les problèmes de gestion auxquels faisaient face les décideurs, planificateurs et techniciens de ces politiques et programmes. De façon plus spécifique, le renforcement des capacités nationales sahéennes en suivi-évaluation a été identifié comme un besoin prioritaire. Pour accroître les compétences dans ce domaine, la stratégie retenue consiste à former des formateurs, à travers des ateliers régionaux (pour pays francophones) et des stages (pour pays non francophones). Ces formateurs devant former à leur tour des intervenants au cours d'ateliers nationaux jumelés aux ateliers régionaux ou organisés à la suite des stages. Au terme du PPDS, au moins 90 formateurs et 180 intervenants auront été formés.

Objectifs

- Accroître les capacités des institutions nationales sahéennes en matière de gestion, et notamment en suivi et évaluation des projets et programmes de population ;
- Renforcer au niveau régional la concertation et les échanges d'expériences en matière de suivi-évaluation.

Réalisations

Trois ateliers régionaux ont déjà eu lieu : Dakar en octobre 1998, Niamey en février 1999, et Ouagadougou en juillet 1999. Chaque atelier regroupe quelque 14 participants venant de 6 pays et s'étale sur 3 semaines. Celui de Ouagadougou fait exception dans la mesure où il a accueilli deux participants cap-verdiens pour lesquels un stage était normalement prévu. Il est à noter que la dernière semaine de chaque atelier régional est consacrée à la formation d'une vingtaine d'intervenants du pays hôte, occasion pour les formateurs de mettre en pratique leur savoir-faire.

Au titre des stages, quatre gambiens ont été formés à l'Université de Montréal en juin 1999.

Perspectives

Les ateliers régionaux et les stages se poursuivront. Toutefois, après l'atelier régional de Bamako programmé pour le premier trimestre de l'an 2000, on s'entend à une réorientation de la stratégie de formation en privilégiant les ateliers nationaux au détriment des ateliers régionaux, et ceci dans le but de renforcer les compétences des formateurs déjà formés et d'atteindre un plus grand nombre de professionnels impliqués dans la gestion des projets et programmes de population.

C. Le Service d'Appui Technique

Justification

La maîtrise des contraintes démographiques au développement durable du Sahel exige la mise en oeuvre de politiques et de programmes de population qui, pour plus de pertinence et d'efficacité doivent reposer sur une bonne connaissance des inter-relations population/développement. Cette connaissance suppose des ressources humaines de qualité au CERPOD et dans les pays du CILSS à même de réaliser les tâches confiées dans un cadre où le maximum de conditions favorables est réuni.

Objectifs

Les compétences nationales et sahéliennes en matière de population et développement durable sont accrues.

Activités

La nature et le niveau des activités de recherche menées nécessitent un important appui technique tant sur le plan matériel que sur le plan du traitement informatique, de l'information scientifique et technique et de la dissémination.

I. Informatique

1.1. La modélisation

Cette activité est relative aux outils de planification et d'aide à la décision en l'occurrence le Modèle Population Agriculture Environnement (PAGE) et le Système de Projection de Population, Planification Familiale, Santé, Education, Emploi (INTEGRA). L'objectif recherché est d'assurer la programmation de ce modèle et d'intervenir pour les modifications éventuelles. En effet, en fonction des données de base nécessaires pour développer le modèle, des agrégations ou des redimensionnements peuvent être nécessaires.

En plus de la programmation propre du modèle, le CERPOD participe aussi à son adaptation aux pays. Le travail en cours est relatif au PAGE/SIG développé dans le programme Population-Environnement - Développement

1.2. Le traitement informatique des données

Le traitement des données porte en général sur la programmation des questionnaires d'enquête, la saisie, la vérification et la tabulation. Tous les aspects du traitement des données et plus particulièrement la résolution de problèmes techniques spécifiques tels que les exportations, le reformatage des données, la programmation de tirage d'échantillon, l'écriture de programmes de gestion de bases de données est pris en compte.

Les activités en cours sont relatives à l'Enquête sur le rôle de la Femme dans la production en Guinée Bissau, à l'enquête sur les liens entre la sexualité des adolescents, leur santé reproductive et leur fécondité au Mali et au Burkina Faso, et à l'observatoire de population mis en place en collaboration avec l'ONG " Save the Children " à Kolondiéba au Mali.

1.3. La banque de données

En tant que centre de recherche, il était impératif de développer une banque de données pour servir la recherche et la formation. Cette banque a été progressivement mise en place et se développe régulièrement en terme de gestion et utilisation. De l'USED au CERPOD une importante masse d'informations dans le domaine socio-éco-démographique a été collectée. La non existence d'une liste exhaustive des enquêtes et recensements (et de leurs données) menées au Sahel, la non-disponibilité en un même lieu d'un répertoire exhaustif de toutes les études importantes (et des documents y afférents) ont été les raisons qui ont motivé le CERPOD pour la mise en place de la banque de données.

La banque générale du CERPOD est composée de :

- la banque de données démographiques;
- la banque de données bibliographiques;
- les bases de données géographiques;
- diverses bases de données.

Divers instruments et techniques sont utilisés pour offrir des services, notamment:

L'optimisation de la recherche par la disponibilité des données et des études sahéliennes précédentes.

La disponibilité de fichiers documents contenant les renseignements sur les enquêtes/recensements et leurs données.

L'archivage des données pour conservation avec possibilités de restitution.

La production des informations sur la population sahélienne à toute personne désireuse d'en avoir.

L'intégration des données sur la population, l'économie, l'histoire, la géographie, les ressources naturelles, les sols, la culture et toutes les autres disciplines est une nouvelle approche qui optimise le choix des solutions aux problèmes de développement par les systèmes d'information géographique. L'approche SIG en est une possibilité. Les activités en cours consistent à apporter un appui aux pays dans la préparation de leur troisième recensement général de la population.

1.4. Les systèmes d'informations géographiques (SIG)

Les divers thèmes de recherche intéressant le CERPOD sont très variés et ne se limitent pas uniquement aux variables démographiques ou socio-économiques mais impliquent aussi une forte composante

géographique explicite ou implicite. Cette dimension géographique est naturellement liée aux variables démographiques car les populations évoluent dans un espace géographique et donc en subissent les contraintes ou s'adaptent aux variations des phénomènes qui s'y déroulent.

Par ailleurs, l'outil SIG étant le seul assurant l'analyse de données spatiales ou géocodées, permet en particulier de cerner certains phénomènes socio-économiques, démographiques ou environnementaux que d'autres techniques ne permettraient pas d'étudier. Il permet en effet de ramener les phénomènes à leur localisation géographique.

C'est pourquoi des efforts sont faits pour intégrer dans toutes les activités, procédures et actions du CERPOD les capacités d'utilisation des SIG. Les activités en cours sont relatives à la formation interne, à l'étude exploratoire des Enquêtes démographiques et de santé (EDS/SIG) et au modèle Population Agriculture Environnement (PAGE). Le CERPOD contribue également au développement des SIG au plan national par la participation aux activités du groupe informel SIG-Mali.

1.5. Communication électronique

La messagerie électronique disponible au CERPOD depuis février 1995 s'est avérée un outil très efficace. Avec l'arrivée de l'Internet au Mali, des dispositions ont été prises pour se connecter au WEB afin que le CERPOD soit présent sur le NET dans le cadre du projet global de création du site CILSS. La formation en HTML a déjà eu lieu et la confection des pages WEB est en cours. Ce moyen sera une excellente voie de visibilité des travaux menés au CERPOD.

1.6. La maintenance du matériel et des logiciels

L'informatique est utilisée à tous les niveaux. Le parc est constitué d'une cinquantaine de micro-ordinateurs (deskstops et laptops). De nombreux logiciels sont également disponibles.

La maintenance est donc une activité essentielle dont toutes les sub-divisions, y compris le Centre de gestion, ont besoin pour optimiser leurs travaux quotidiens et assurer une durée de vie acceptable au matériel acquis. La gestion du réseau local qui permet le partage des ressources et facilite la communication interne est aussi assurée.

1.7. Divers

Un certain nombre de services facilitant le fonctionnement du CERPOD sont aussi assurés:

- La gestion des listes d'adresse
- La gestion du matériel informatique et des logiciels. L'étude de logiciels divers
- La revue des besoins en informatique
- La saisie de documents puis le traitement par logiciel de publication assistée par ordinateur (PAO)

2. Information

Le volet information doit être considéré comme la vitrine à partir de laquelle le CERPOD peut être perçu de l'extérieur. Dès sa création le CERPOD a accordé une place importante à l'information et à la sensibilisation dans ses activités. C'est ainsi qu'il a généré et diffusé une grande quantité d'informations pertinentes sur la population à travers la revue *Pop Sahel*, le Réseau de journalistes, diverses séries de publications et d'autres activités spéciales d'information ou de communication.

2.1. Publications

Les publications sont nombreuses et visent des objectifs précis.

Pop Sahel

Pop Sahel est un cadre d'échanges pour les chercheurs et permet de diffuser l'information sur la population. Ses objectifs sont :

- Informer les cibles définies
- Servir de carrefour d'échange ouvert à toutes les sensibilités
- Refléter et aider à clarifier le débat sur la population
- Être la voix, la sensibilité sahélienne dans ce débat.

Pop Sahel a eu 12 ans en novembre 1998 et 27 numéros ont été publiés. Les articles proviennent aussi bien des chercheurs du CERPOD que des chercheurs sahéliens et non sahéliens.

2.1.1. Publications à caractère scientifique

Etudes et Travaux

C'est une série qui publie les travaux de chercheurs de toute origine sur le Sahel. Les résultats doivent être originaux et issus de travaux pointus ou de travaux avec une méthodologie novatrice.

Working Papers

Cette série fait le point d'une recherche en cours. Elle est destinée à apporter l'information rapide sur la recherche et à susciter les réactions des autres chercheurs.

Rapports de Recherche

Cette série publie des travaux ayant nécessité une collecte primaire. L'analyse y est plutôt descriptive.

2.1.2 Les publications de vulgarisation

Le CERPOD mène depuis sa création des actions de dissémination de l'information sur les inter-relations population développement avec plus ou moins de succès.

Nouvelles du CERPOD

C'est un bulletin trimestriel destiné à informer davantage les partenaires sur les activités de recherche, d'assistance technique, de publication, etc ; 9 numéros ont été déjà publiés

Plaquettes

Les plaquettes sont des produits plus accessibles mais ne paraissant pas avec une périodicité établie. Leur distribution est souvent limitée au séminaire de diffusion des résultats. Les plaquettes Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (MUAO) ont été publiées au cours de l'année 1997.

Brochures et dépliants

Ils sont réalisés à la demande et font la promotion d'une activité ou d'un service spécifique. De nombreux brochures et dépliants ont été conçus, réalisés et diffusés. La brochure " les Jeunes en Danger " réalisée suite à l'étude sur le comportement reproductif des adolescents, financée par le projet SARA (Soutien à l'Analyse et à la Recherche en Afrique), a eu un succès retentissant. Elle a été tirée à plus de 15 000 exemplaires et largement diffusée.

Population actualités

C'est un service de presse distribué dans les pays du CILSS. Il relate des activités ponctuelles du CERPOD à travers les conclusions des études de recherches, comptes-rendus de séminaires ou ateliers. Ce service, récent, bénéficie de l'appui du réseau de journalistes créé par le CERPOD mais de façon assez timide. La reprise des articles constatée dans les médias écrits indique que le créneau est à renforcer.

2.2. Le Réseau des journalistes

Il a été créé en 1988 et a pour but de sensibiliser les journalistes sur les questions de population et développement. Ces journalistes constituent une importante courroie de transmission des résultats de recherche vers les populations. Le réseau fonctionne selon les cellules nationales de manière plus ou moins dynamique.

Plusieurs séminaires de formation des journalistes ont déjà été organisés et de nombreuses activités ponctuelles ont été menées à leur intention (visite, formation, assistance etc...). Ils sont associés à toutes les activités importantes et les activités du réseau au niveau régional sont coordonnées par le CERPOD.

2.3. Activités spéciales.

2.3.1. Prix Cilss Spécial “Population et Développement”

Le CERPOD a institué pour la première fois en 1995 un Prix spécial au Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO). Ce prix est destiné à amener les cinéastes africains à traiter des inter-relations Population-Développement dans leurs films. Un comité des prix CILSS au FESPACO est désormais mis en place afin d'améliorer l'organisation de ces activités dans le cadre de la politique de communication du CILSS.

2.3.2. Prix du Journaliste

Le CERPOD a organisé à plusieurs reprises le concours du meilleur article et de la meilleure émission radio sur le thème “Population et Développement” dans les pays du CILSS. Le concours est ouvert en particulier à tous les journalistes ressortissants des pays membres du CILSS . Il a pour but d'encourager les journalistes dans le traitement quotidien des questions de population.

4. Documentation

La Cellule documentation a été réorganisée à compter de février 1995 et elle couvre les domaines en relation avec les études de population et développement, démographie, santé, éducation, formation, emploi, environnement.

Outil d'aide à la recherche, sa mission est de collecter, traiter et mettre à la disposition des chercheurs les informations dont ils ont besoin. De vocation régionale, elle est ouverte aux décideurs, chercheurs, journalistes et toute personne intéressée.

Ses activités sont tournées vers les fonctions classiques d'un centre de documentation. Un documentaliste est chargé de la gestion du fonds documentaire, du traitement des bases de données bibliographiques, de l'élaboration de produits documentaires et de la gestion des publications du CERPOD.

Le fonds documentaire estimé à quelques 2500 documents est composé d'études et de rapports techniques, de comptes rendus. Un fonds de périodiques est constitué de revues scientifiques et de journaux, de brochures et documents de références:

- Dictionnaires généraux
- Glossaires
- Annuaires
- Bibliographies
- Guides, Tables démographiques.

Cette documentation porte essentiellement sur les recensements de population, les enquêtes démographiques et de santé, la planification familiale, l'urbanisation. Les cartes et publications nationales

sont à acquérir, notamment les annuaires statistiques de santé, annuaires scolaires, rapports d'analyses qui sont utilisés dans la confection des DATA SHEET (Tableaux de données démographiques).

Pour gérer son fonds documentaire à la cellule utilise le logiciel CDS-ISIS, de l'UNESCO. La base de données comprend actuellement 2040 références bibliographiques. Deux CD-ROM sont disponibles : Popline et BIRD.

Les utilisateurs sont essentiellement des chercheurs en démographie, des missions d'études, des experts, des consultants, des enseignants et étudiants. La cellule atteint ses utilisateurs par les produits et services suivants:

- Recherche documentaire
- Circulation - prêt
- Bibliographies
- Nouvelles acquisitions
- Diffusion, Sélection de l'information (DSI).
- Dossiers documentaires.

La cellule documentation propose à ses partenaires un cadre de coopération documentaire sur la base d'échanges de documents sélectionnés à partir des catalogues.